

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

8, place du champ de foire
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2016_6_6

L'an deux mille seize, le vendredi 13 mai à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 09 Mai 2016

Présents : 19

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame HITIER Marie-Christine, Monsieur LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BERCHENY Dorian, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 21

**Objet : Plan d'entretien des
espaces publics - Commune de
Mouthiers**

Pouvoirs :

Madame COOLEN Anne-Marie a donné pouvoir à Monsieur RABSKI Jean
Madame COUSSY Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOULET Sandrine

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame COOLEN Anne-Marie, Madame BERTIN Nathalie, Madame COUSSY Stéphanie, Monsieur SUSSET Bernard

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Le Maire retrace le projet Terre saine ayant pour finalité la réalisation d'un plan d'entretien zéro produits phyto sanitaires avec deux objectifs:

- Préparer l'interdiction des produits phyto sanitaires en 2017 dans les collectivités, et
- Répondre aux exigences de l'agence de l'eau en matière d'achat de matériel d'entretien financé à 70%.

La réalisation de ce plan d'entretien passera par des audits de pratiques, des relevés de terrains et des classements de zones. Ce plan a pour pratique de définir des objectifs d'entretien et des préconisations.

Le Maire rappelle que l'un des critères retenus pour l'octroi des subventions est la mutualisation de plusieurs communes dans ce projet.

Le plan de financement prévisionnel du programme porté par la communauté de communes s'inscrit comme suit :

CHARGES	TTC	RECETTES	TTC
Claix	7 704 €	Subvention Région ALPC (CRDD) 10%	6 439 €
Mouthiers-sur-Boëme	9 084 €	Subvention Agence de l'eau Adour Garonne 70%	45 074 €
Plassac-Rouffiac	6 669 €	Claix	1 541 €
Roulet-Saint-Estèphe	10 809 €	Mouthiers-sur-Boëme	1 817 €
Sireuil	8 049 €	Plassac-Rouffiac	1 334 €
Trois-Palis	7 359 €	Roulet-Saint-Estèphe	2 162 €
Vœuil-et-Giget	8 394 €	Sireuil	1 610 €
Voulgézac	6 324 €	Trois-Palis	1 472 €
		Vœuil-et-Giget	1 679 €
		Voulgézac	1 265 €
SOUS TOTAL	64 392 €	SOUS TOTAL	64 392 €
Valorisation technique CBC Temps d'agent estimatif : (6 jours)	880 €	Valorisation technique CBC Temps d'agent estimatif : (6 jours)	880 €
TOTAL	65 272 €	TOTAL	65 272 €

AR PREFECTURE

016-211602362-20160513-D_2016_16-05-05
Reçu le 26/05/2016

Vu les délibérations du Conseil Communautaire du 24/03/2016 et du 12/04/2016 sur le vote du budget ;
Vu la délibération du Conseil Municipal du 13/11/2015 concernant l'adhésion au regroupement intercommunal
charte Terre Saine ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- VALIDE le plan de financement prévisionnel ;
- S'ENGAGE à rembourser le restant à charge déduction faite des subventions réellement perçues, soit 1 817 € ;
- DECIDE de prélever les sommes correspondantes sur les crédits inscrits à cet effet au chapitre 65, article 657351 - GFP de rattachement du budget communal ;
- AUTORISE le Maire à signer la convention de prestations pour l'assistance à la réalisation d'un plan d'entretien des espaces publics de la commune.

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 13/05/2016, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 26 MAI 2016

Le Maire,

Michel CARTERET

